



3, rue Eugène Thomas
44300 NANTES

● Tel: 02 40 72 40 05 / Fax: 09 79 07 41 64 ●

cresus-pdl@wanadoo.fr
www.cresuspaysdelaloire.fr

Association rattachée à la Fédération Française des Associations CRESUS

Crésus Pays de la Loire est une association Loi 1901 soutenue par:

- Les villes de Nantes, Saint Herblain, Saint Nazaire*, Saint Père en Retz*, Paimboeuf*, Saint Viaud*, Saint Brévin*, Orvault*;
- Le Conseil Général de Loire Atlantique;
- Le Fonds Social Européen;
- La Préfecture de Loire-Atlantique;
- La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique;
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail des Pays de la Loire*;
- Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de Loire-Atlantique*.

** Soutien faisant l'objet d'une convention.*



Vous avez des difficultés financières, des impayés de crédit ou autre, un endettement excessif.

Vous êtes « harcelé » et / ou poursuivi en justice par un créancier.

Vous faites l'objet d'une saisie, d'une procédure d'expulsion.

Vous avez ou désirez déposer un dossier de surendettement.

Vous voulez des informations sur vos droits et des conseils.

Nous pouvons vous aider à sortir de la spirale du surendettement !

3, rue Eugène Thomas
44300 NANTES

Tel: 02 40 72 40 05 / Fax: 09 79 07 41 64

cresus-pdl@wanadoo.fr
www.cresuspaysdelaloire.fr

**Le surendettement est un phénomène très rapide.
N'attendez pas, ne vous isolez pas.**



Vous recevez, sur rendez-vous, en entretien individuel, confidentiel et gratuit dans le cadre du:

● PÔLE INFO SURENDETTEMENT

- **Analyse** de la situation (diagnostic budgétaire, état d'endettement),
- **Vérification** juridique des créances,
- **Informations** et **conseils juridiques** sur les procédures de recouvrement d'impayés (crédit, découvert, loyer, saisie, chèque sans provision...)
- **Explications** et **conseils** sur les procédures de surendettement Banque de France (recevabilité, plan amiable, recommandations, effacement des dettes, rétablissement personnel)
- **Négociation** de délais de paiement, d'abandon de créance,
- **Orientation** vers la commission de surendettement et accompagnement de la personne jusqu'au dernier remboursement.

● PÔLE INFO FINANCES (ouvert à tous)

- L'objectif est d'informer les personnes désirant contracter de manière éclairée, un prêt, une assurance ou un produit bancaire, et leur permettre de connaître leurs droits si une difficulté se présente. Un accompagnement est systématiquement proposé.

● PÔLE PRÉVENTION

Micro crédits sociaux (pour toute demande, merci de bien vouloir nous contacter le mercredi matin, entre 9h00 et 12h00 au 02 40 72 40 05)

Crésus Pays de la Loire a obtenu de la Caisse des Dépôts et consignations un agrément lui permettant d'instruire et de suivre les micro crédits sociaux. Ces prêts sont accordés à des personnes ayant de faibles revenus, habituellement exclues du système bancaire traditionnel, pour des projets permettant de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Les personnes pouvant en bénéficier sont: les chômeurs, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs précaires, les personnes en voies d'exclusion, les apprentis, les jeunes travailleurs, les personnes ayant subi une baisse brutale de revenus dus à un divorce, une maladie, un handicap, ou le chômage.

L'objet des prêts:

- **logement** (financement des cautions de loyer, frais d'agence, mobilier)
- **mobilité pour accéder à un emploi** (financement du permis de conduire, d'un véhicule)
- **accès à l'éducation** (financement d'une formation)
- **cohésion familiale** (financement d'un déménagement, petits travaux d'aménagements, électroménager...)
- **santé** (financement de lunettes, de frais dentaires, médicaux...)

L'objet du micro crédit ne peut pas être le remboursement d'une dette ou le fait de combler un découvert bancaire

Le montant du prêt: entre 500 et 3000 € sur une durée comprise entre 12 et 36 mois (taux de 4 %)

Le micro crédit n'est pas possible en cas de fichage en Banque de France

Un micro crédit vous engage et doit être remboursé.

● PÔLE FORMATION ET ASSISTANCE AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX (cf: <http://www.cresuspaysdelaloire.fr/activites>)

● PERMANENCES (uniquement sur rendez-vous)

- À la Maison des Associations Nord (MANO), 3 rue Eugène Thomas – 44300 NANTES
- À la Maison de Quartier Sud, 2 bis Route de Clisson - 44200 NANTES
- À la Maison de l'Habitant et du Citoyen, Place des Lauriers – 44100 NANTES
- À l'Hôtel de Ville de Saint Herblain, 2 rue de l'Hôtel de Ville – 44800 ST HERBLAIN*
- À l'Espace Agora, 2 bis rue Albert De Mun - 44600 SAINT NAZAIRE*
- Au Centre Médico-Social, 1 place de l'Hôtel de Ville - 44250 SAINT BREVIN*
- 7 rue Pierre Chevre – 44560 PAIMBOEUF*
- À la Mairie Annexe, Salle des Bruyères – 44320 SAINT PERE EN RETZ*
- Au CCAS, 11 rue des Saulniers – 44350 GUERANDE
- Au Kiosque, 19 Avenue Alexandre Goupil – 44700 ORVAULT*
- A la Maison de la Justice et du Droit, 8 rue Jean-Baptiste Vigier – 44400 REZE (*prise de rendez-vous au 02 51 11 37 00 uniquement*)

** Permanences réservées aux habitants des communes où ont lieu les permanences.*